

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LE CHEF DE L'OPPOSITION

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le président, il y a trente ans ce printemps, John F. Kennedy était président des États-Unis; Harold Macmillan était premier ministre de Grande-Bretagne; John Diefenbaker était premier ministre du Canada et les Maple Leafs de Toronto remportaient la Coupe Stanley.

Je voudrais rappeler à la Chambre que nous célébrions hier le trentième anniversaire de la première élection du chef de l'Opposition à la Chambre des communes. Je ne doute pas que tous les députés se joindront à moi pour le féliciter pour les nombreuses années qu'il a consacrées au service de son parti et de son pays.

Au cours de sa carrière, notre collègue a occupé de nombreuses charges, mais la plus prestigieuse est certainement celle qu'il occupe aujourd'hui. Une seule charge encore plus prestigieuse lui échappe toujours, mais mon sens de l'histoire me dit qu'elle continuera de lui échapper, et comme j'excelle dans les prédictions, monsieur le Président, je crois que mon collègue ferait bien d'en tenir compte.

À la veille des élections qui marqueront, selon moi, la fin de sa carrière politique, j'invite tous mes collègues à rendre hommage au chef du Parti libéral en ce jour anniversaire de bon augure.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, retirer à la Commission du blé la vente de l'orge aux États-Unis, c'est revenir aux mauvais jours de la commercialisation des céréales. C'est un gouvernement de coalition conservateur-libéral qui a établi la Commission du blé à comptoir unique au cours de la Première Guerre mondiale, en grande partie pour sauver les agents de courtier en grains qui effectuaient plus de ventes sur papier qu'il n'y avait de blé. Les agriculteurs ont vite saisi les avantages de la vente à comptoir unique, dont le gouvernement les a privés pendant encore 15 ans, jusqu'à ce qu'un gouvernement conservateur sur son déclin établisse l'organisme à adhésion facultative, en 1935.

De toute évidence, l'adhésion facultative ne donnait pas de bons résultats, de sorte qu'on a adopté la vente en commun obligatoire au début des années 1940 pour le blé, l'avoine et l'orge. Je sais que le ministre de l'Agriculture et le Parti conservateur n'ont jamais aimé la vente à

comptoir unique; le simple fait de songer à retirer à la Commission les ventes d'orge aux États-Unis le prouve. Quand je le vois miner volontairement le pouvoir de commercialisation de la Commission du blé, réduisant ainsi le prix de l'orge versé aux agriculteurs, je ne peux plus croire le gouvernement qui dit appuyer la Commission du blé, la gestion de l'offre ou les agriculteurs. Ses actions sont plus éloquentes que ses paroles.

* * *

[Français]

LES ALGONQUINS DU LAC BARRIÈRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, en 1991, il y a eu une entente trilatérale concernant le plan d'aménagement intégré des ressources renouvelables pour la forêt et la faune, pour l'étendue d'un territoire d'une superficie d'environ 10 000 kilomètres carrés, situé en partie dans la réserve faunique La Vérendrye et ses environs au Québec.

• (1405)

Les Algonquins du lac Barrière étaient fiers du travail effectué par tous les intervenants dans ce dossier, et personnellement je considère que cette entente était un bel exemple de collaboration entre les Algonquins et les deux paliers de gouvernement pour assurer le progrès et le mieux-être des autochtones, et pour bâtir l'avenir dans le contexte d'une nouvelle relation avec ceux-ci.

Aujourd'hui les Algonquins ont l'ancien ministre libéral de l'Environnement, Clifford Lincoln, comme négociateur. Ce dernier a déclaré le 16 avril dernier: «C'est devenu une question qui est beaucoup plus grave que l'affaire de la foresterie ou les opérations forestières au parc de La Vérendrye. Parce qu'il est arrivé maintenant, les Premières nations sont mêlées à cela.»

Tout cela pour une bande de forêt de 20 ou de 60 mètres!

* * *

[Traduction]

LES PÊCHES

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canso): Monsieur le Président, où se cache le ministre des Pêches? Pendant des mois, il a promis qu'il annoncerait un programme fédéral d'indemnisation visant à aider les localités de l'est de la Nouvelle-Écosse victimes des réductions de quotas de décembre dernier. La mi-avril est passée, et aucun programme n'a encore été annoncé.